

# LE FRONT

LE JOURNAL ÉTUDIANT DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

LE LUNDI 11 AVRIL 1988

## Ouvrez grandes vos poches: Les frais de scolarité augmentent encore

Les étudiants des trois campus de l'Université de Moncton devront déboursier 100\$ de plus en frais de scolarité l'an prochain. C'est ce qui a été décidé samedi dernier lors du Conseil des gouverneurs qui se tenait à l'Université de Moncton. Dorénavant, il en coûtera 1 600\$ à ceux qui désirent s'inscrire pour l'année universitaire 88-89.

par Alain Chamberlain

Louis-Philippe Blanchard, recteur de l'Université de Moncton, justifie cette hausse par l'augmentation des fonds attribués à l'enseignement et à la recherche. "Nous devons d'abord augmenter de temps à autre le salaire de nos enseignants" confie t-il. Il a ensuite souligné que Moncton était en retard sur plusieurs autres universités en ce qui concerne la recherche et que l'U de M devait tant bien que mal, tenter de se rattraper. L.-P. Blanchard a de plus ajouté que des améliorations seront apportées prochainement aux programmes du deuxième cycle.

En dépit de ces arguments, le président de la FEUM, Michael Roy se déclare déçu de cette augmentation. Selon lui, le conseil n'a pas ou peu pris en considération les revendications des étudiants. "Ceux-ci devront économiser 100\$ de plus à leur budget estival car le gouvernement provincial ne prévoit pas augmenter les fonds prévus en matière de prêt et bourses", explique Michael Roy.

L.-P. Blanchard est donc revenu à la charge et a promis que des pressions seraient effectuées auprès du gouvernement provincial pour que les étudiants puissent récupérer cette somme d'une façon ou d'une autre.

Suite à la page 2...



L'équipe du journal tient à vous souhaiter bonne chance durant vos examens et de passer des vacances estivales inoubliables!  
Absents au moment de la photo: 2 chroniqueurs, 1 pigiste et... notre photographe!!? (Photo: Jean Berthéléme)

### IMPORTANT

**N'OUBLIEZ PAS  
D'ÉVALUER VOS PROFESSEURS  
CETTE SEMAINE!**

(VOIR ARTICLE P. 3-4)

### SOMMAIRE

- Affaires étudiantes...(2 à 5)
- Dossier...(6)
- Editorial...(8)
- Chronique...(9)
- Tribune libre...(10)
- Art et Culture...(11 & 12)
- Communiqués généraux...(13)
- Babillard...(15)

## AFFAIRES ÉTUDIANTES

### ...Frais de scolarité

"Malheureusement, a-t-il confié, nous avons peu d'espoir pour que ceci se réalise cette année. Par contre, a-t-il ajouté, nous avons bon espoir pour l'an prochain".

Est-ce que ces allégations signifient un gel au niveau des frais de scolarité pour l'année 89-90? Michael Roy le souhaite ardemment, mais semble croire qu'il ne peut plus faire grand chose concernant ce dossier. Il promet en revanche qu'il préparera le dossier afin que son successeur à la FEUM ait la tâche plus facile.



### RECTIFICATIF

Lors de notre édition du 4 avril dernier, une erreur s'est glissée dans l'article intitulé "BOURSES FRANCE-ACADIE ET QUÉBEC-ACADIE: UN PROCESSUS DE SÉLECTION DISCUTABLE". On aurait dû lire que les bourses Québec-Acadie sont de 8 000\$ par année (12 mois) au niveau de la maîtrise et de 10 000\$ par année (12 mois) au niveau du doctorat.

Aussi, on aurait dû lire que la pondération appliquée au

niveau de ce concours était établie en fonction de l'importance de chaque critère. Ainsi, le projet de recherche vaut 8 points sur 20, le dossier académique 5 points sur 20 et ainsi de suite. Toutefois, cette méthode d'évaluation ne remet pas en question notre affirmation concernant le jugement du comité d'évaluation transcrit dans le dernier paragraphe de ce texte.

Y.L.

## L'A.P.A.R.E. se prépare pour la période estivale

C'est dans une ambiance des plus calmes que s'est déroulée la dernière séance de l'APARE pour la session d'hiver '88. Lors de cette réunion, c'est la planification estivale du Club étudiant Le Kacho qui a le plus retenu l'attention.

par Mario Carpentier

En effet, pour les gens qui comptent fréquenter le sous-sol de l'édifice Tailion cet été, une nouvelle programmation d'ouverture sera à leur disposition. Contrairement aux cinq soirs d'accueil qu'offrait Le Kacho l'été dernier, c'est maintenant trois soirées (Mercredi, Vendredi et Samedi) qui seront mises à la disposition de la clientèle.

La différence la plus marquée cette année, c'est que le club étudiant ne visera pas une clientèle spécifique pour la saison chaude, mais



**Jean-Yves Lefort,**  
président intérimaire  
de l'A.P.A.R.E.  
(photo: Claude  
Robichaud)

plutôt la population du Grand Moncton et des environs. Pour ce qui est des autres sujets qui ont fait la manchette lors de cette séance, notons la nomination de M. Jean-Yves Lefort au poste de président intérimaire de l'APARE ainsi que M. Marc Drapeau à titre de Trésorier de la compagnie. Spécifions que pour ceux et celles qui

désiraient occuper le rôle de président de l'APARE, ce poste sera de nouveau réouvert dès la rentrée scolaire en septembre prochain.

Le poste de gérant qu'occupe présentement M. Michel Babineau, à titre intérimaire, devrait être confié à un nouveau candidat d'ici le début du mois de septembre prochain. Maintenant que les candidatures sont parvenues au comité de sélection (5), seul le dépouillement des dossiers ainsi que les entrevues restent à faire pour que le Kacho soit muni d'un nouveau gérant; le tout sera effectué également durant la période estivale.

Alors, le conseil de l'APARE vous conseille de faire le vide cet été car c'est un tout autre exécutif que vous devrez connaître dès la rentrée. Pour ce faire, pourquoi, ne pas vous reposer au Kacho cet été?

## PEU D'ACTION AU C.A. DE LA F.E.U.M.

Peu de choses se sont passées à la dernière réunion du conseil d'administration de la FEUM jeudi dernier. C'était une réunion banale, diront certains.

par Etienne Chiasson

Dans un premier point, le directeur du bottin étudiant pour l'année 88-89 a été choisi. Il s'agit de Bertin Losier, l'ancien président de la FEUM. M. Losier a l'intention de fusionner le bottin étudiant avec l'agenda. "De cette façon nous allons économiser de l'argent et le bottin pourrait même s'autofinancer," a-t-il expliqué. De plus, la disposition des noms à l'intérieur du bottin sera modifiée de façon à faciliter la recherche d'un numéro. "La disposition trop serrée dans le bottin 87-88 rend très difficile la recherche d'informations. De plus, les informations importantes, telles les numéros des résidences et des services sur

le campus se trouvent à la fin du bottin, ce qui n'est pas vraiment pratique," a-t-il ajouté.

Dans un deuxième temps, le budget provisoire de la FEUM a été soumis au conseil d'administration. Les membres du conseil devront le consulter puis l'accepter ou le refuser lors de la prochaine réunion du C.A., la semaine prochaine.

F.C.E.

Un représentant de la Fédération canadienne des étudiants (F.C.E.) était présent à la réunion et a expliqué aux membres du Conseil les avantages qu'aurait la FEUM à joindre les rangs de la F.C.E. Après une brève période de questions qui a permis aux membres du C.A. d'obtenir de plus amples informations, il a été voté à l'unanimité que

Suite à la page  
suivante...

## Soirée internationale: Une bonne expérience culturelle



Deux spectateurs intrigués par le kiosque Libanais, lors de la Soirée Internationale qui s'est déroulée au Ceps. (photo: Claude Robichaud)

L'Association des étudiants étrangers (AEEUM) organisait, le 26 mars dernier, une soirée internationale qui se déroulait au Ceps du Centre universitaire de Moncton.

par Claude Bérubé

Dans une atmosphère décontractée, les spectateurs

ont pu profiter du spectacle en appréciant les diverses richesses culturelles. Car plusieurs communautés ethniques fréquentant le campus y étaient représentées.

Des pièces de musique classique, Vietnamiennes, Marocaine et Acadienne, ainsi que des danses Libanaises, Africaines et

contemporaines ont été présentées. Un défilé de mode, des expositions d'artisanat et, bien entendu, une dégustation de mets étrangers ont été de la fête.

Selon M. Mourad Mezghani, président de l'Association des étudiants étrangers, le but premier de cette activité demeure la création de liens d'amitié entre les gens, afin de les sensibiliser aux autres cultures en leur montrant qu'elles sont aussi valables que la leur. "Si tu ne comprends pas ma civilisation, tu ne peux pas comprendre comment je pense", souligne M. Mezghani.

### L'ASSISTANCE

Trois cents personnes étaient présentes à cette activité. Cependant, il fut possible de noter une baisse de participation par rapport aux années précédentes; baisse attribuée à la présence de deux autres activités se déroulant la même soirée.

### ...F.E.U.M.

la FEUM fasse désormais partie de l'organisme national. Toutefois, pour l'instant, la FEUM n'est que membre prospectif, c'est-à-dire que les deux prochaines années ne représentent qu'une période d'essai et qu'à l'issue de ces deux années, la FEUM pourra devenir membre à part entière. Cette adhésion provisoire à la F.C.E. ne coûte que 10 cents à chaque étudiant par année, soit un total de 350\$.

### Prix de mérite

Les prix de mérite annuels accordés à des

étudiants qui se sont signalés par leurs activités parascolaires dans le but d'améliorer la vie étudiante, seront distribués sous peu. Les récipiendaires de ces prix ont été choisis jeudi dernier, par les membres du Conseil. Les méritants sont Bernard Lord, George Thériault, Michèle Caron et Yvon Lacoste. Tout ce beau monde recevra une plaque commémorative en plus d'obtenir l'opportunité de souper en compagnie du recteur de l'Université, M. Blanchard et le président de la FEUM, M. Roy. De plus, une mention spéciale sera incluse à leurs dossiers.

cachet pas pour se vanter de son amélioration constante. Ils espèrent toujours une hausse de la participation des étudiants étrangers et résidents canadiens afin de pouvoir ainsi concrétiser la vocation culturelle de cet organisme qui a pour but de desservir la population étudiante.

## Etudiant(e)s, lisez ceci !

Comme vous le savez, la FEUM distribue actuellement un questionnaire d'évaluation des professeurs. Cet article n'a pas comme but de vous expliquer le pourquoi d'une telle démarche, le Front en a amplement parlé lors d'éditions antérieures et les raisons qui justifient cette action y ont clairement été indiquées. Son intention, en fait, est de vous expliquer comment se fera la distribution des questionnaires d'évaluation.

Lors d'une réunion regroupant les président(e)s des facultés/écoles, nous sommes venus à un consensus nous permettant

d'établir un mode de distribution des questionnaires. La formule adoptée est la suivante: avant, pendant ou après un des derniers cours qui vous reste d'ici la fin du semestre, un étudiant vous soumettra un questionnaire d'évaluation, lequel nous vous prions de remplir. Cet étudiant pourrait être un membre de votre conseil étudiant, un de vos collègues de classe, ou peut-être même vous. A ce sujet, nous sollicitons votre participation car sans vous ce projet capital sur lequel tant d'énergie fut investie serait voué à l'échec.

Voir page 4...



### OFFRE D'EMPLOI

## CONTROLEUR(SE) Salaire \$75.00/sem.

### A- Contrôle de l'inventaire

- décompte journalier des bars
- décompte mensuel de l'entrépot

### B- Contrôle argent liquide

- responsable de l'argent du coffre
- préparation des flottes (bar, guichet et vestiaire)
- décompte des revenus provenant des bars
- préparation des dépôts
- contrôle de billets ou guichet pour orchestre ou activités spéciales

Durée des postes 29 août '88 à 31 mars '89

\*Faire parvenir vs. C.V. au Kacho, Edifice taillon avant le 15 avril '88.

### ...Évaluation

Si vous ne savez pas comment apporter votre contribution, consultez un des membres de votre conseil étudiant, il saura sûrement vous guider et il appréciera énormément l'intérêt que vous manifestez.

N'oubliez pas que vous devez boycotter le questionnaire d'évaluation que le professeur vous distribue et non celui distribué par un étudiant. Il y va de votre intérêt et de la qualité d'enseignement.

**Denis LaRoche**  
Directeur  
des affaires internes

**ÉVALUATION  
DES  
PROFS!**

Université de Moncton

F. E. U. M.

QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DE  
L'ENSEIGNEMENT D'UN COURS

SIGLE DU COURS: \_\_\_\_\_ NOM DU PROFESSEUR: \_\_\_\_\_  
HEURE: \_\_\_\_\_ CE COURS EST: OBLIGATOIRE \_\_\_\_\_ OPTIONNEL \_\_\_\_\_ CHOIX \_\_\_\_\_  
FACULTE OU ECOLE: \_\_\_\_\_

Ce questionnaire qui vous est présenté vise certains objectifs:

- recueillir de l'information concernant le mode de fonctionnement du cours;
- recueillir votre opinion sur les qualités pédagogiques du professeur qui vous a enseigné ce cours.

ENCERCLEZ, POUR CHAQUE CRITÈRE, LA COTE QUI REPRÉSENTE LE MIEUX L'OPINION QUE VOUS AVEZ.

A = Abstention; 1 = OUI; 2 = PLUS OU MOINS; 3 = NON

- .....
- A. LE COURS**
- |   | A | 1 | 2 | 3 |
|---|---|---|---|---|
| 1. Le cours commence et se termine à l'heure .....  | A | 1 | 2 | 3 |
| 2. Les examens et autres formes d'évaluation sont conformes avec les objectifs connus du cours .....              | A | 1 | 2 | 3 |
| 3. Le contenu annoncé et connu du cours a été respecté.....   | A | 1 | 2 | 3 |
| 4. Le cours est présenté de façon systématique et organisé. A   | 1 | 2 | 3 |   |
| 5. Le cours exige un rendement élevé de l'étudiant.....   | A | 1 | 2 | 3 |
| 6. Le professeur a exigé l'achat d'un manuel de cours.....  |   | 1 | 3 |   |
| Si oui, il s'agit d'un volume édité _____ ou de notes de cours rédigées par le professeur _____.                  |   |   |   |   |
| 7. Le contenu des documents recommandés était pertinent aux objectifs du cours.....                               |   | 1 | 3 |   |
| 8. Sur le plan de la recommandation des sources de références, le professeur a adéquatement guidé les étudiants A | 1 | 2 | 3 |   |
- B. LE PROFESSEUR**
- |  | A | 1 | 2 | 3 |
|--|---|---|---|---|
| 1. Le professeur présente bien les objectifs du cours.....   | A | 1 | 2 | 3 |
| 2. Le professeur s'efforce de présenter la matière d'une façon claire et compréhensible.....   | A | 1 | 2 | 3 |
| 3. Le professeur était bien préparé pour chaque cours.....   | A | 1 | 2 | 3 |
| 4. Le professeur semble s'apercevoir quand les étudiants ne comprennent pas la matière.....  | A | 1 | 2 | 3 |
| 5. Le professeur donne l'impression d'être à l'aise dans la matière qu'il a enseignée.....   | A | 1 | 2 | 3 |
| 6. Le langage du professeur, oral et écrit, est de qualité i.e. précis, nuancé, scientifique.....  | A | 1 | 2 | 3 |
| 7. Vous vous sentez libre de poser des questions en classe .....   | A | 1 | 2 | 3 |
| 8. Le professeur répond volontiers aux questions complémentaires à l'information déjà présentée .....  | A | 1 | 2 | 3 |
| 9. Le professeur accepte volontiers de reprendre une explication déjà présentée, au bénéfice des étudiants qui n'avaient pas compris la première fois..... | A | 1 | 2 | 3 |
| 10. Généralement, les réponses aux questions posées ont été pertinentes.....   | A | 1 | 2 | 3 |
| 11. Le professeur est exigeant.....  | A | 1 | 2 | 3 |
| 12. Le professeur est pédagogue.....   | A | 1 | 2 | 3 |
| 13. Le professeur se tient à la disposition des étudiants.....   | A | 1 | 2 | 3 |
| 14. L'attitude du professeur encourage l'apprentissage de l'étudiant.....  | A | 1 | 2 | 3 |
| 15. Le professeur accepte-t-il de considérer d'autres options que les siennes? .....   | A | 1 | 2 | 3 |
| 16. Le professeur stimule l'intérêt de l'étudiant.....   | A | 1 | 2 | 3 |
| 17. Le professeur s'exprime dans un français convenable dans ses cours et communications avec les étudiants.....   | A | 1 | 2 | 3 |

## Il était une fois : Un étudiant, un prêt et une bourse

C'est un sujet bien particulier que celui du système des prêts et bourses des provinces du Canada. Tous les ans le gouvernement du N.-B. aide les étudiants de sa province au financement de leurs études. Cependant, lorsque les mois de février et mars arrivent, l'étudiant se retrouve, dans la plupart des cas, sans un sou. On se pose donc la question suivante: "l'aide gouvernementale est-elle suffisante?"

par François Marchal

Le mois de février est sans doute le plus difficile de l'année. "Ce phénomène est causé par le manque de vitamine C, parce que le soleil n'est pas sorti depuis des mois" ajoute une étudiante. Les gens sont dépressifs, ils sont fatigués, ils remettent en question leur situation actuelle, ils font le point sur leurs moyens financiers etc... mentionne un professeur de l'Université de Moncton.

Ronald Castonguay est responsable de l'aide financière au Centre universitaire de Moncton. Il nous explique qu'un étudiant a besoin d'environ \$ 8005 par an pour étudier. Les étudiants se doivent de contribuer au paiement de leur frais de scolarité. Voici ce que le gouvernement du N.-B. écrit dans sa brochure d'information sur le programme d'aide aux étudiants. "La décision de poursuivre des études post-secondaires est une question de choix.

Les coûts de vos études doivent être assumés par vous, vos parents ou votre conjoint. Le programme d'aide financière du N.-B. vise à offrir une aide financière à ceux qui ont pas les moyens de payer leurs études."

Un étudiant ne pouvant plus assumer le paiement de ses études au mois de mars devrait reconstruire monsieur Castonguay pour bénéficier d'une aide financière supplémentaire. "Irrésistible qu'il y a des étudiants qui n'ont dans des situations difficiles où il y a pas de porte de sortie et qui sont donc obligés d'abandonner leurs études; je trouve ça dégoûtant!" "Nous devrions avoir une éducation gratuite ou presque. Pouvoir donner le droit à tout le monde de faire des études supérieures" souligne Hector Haché Haché, professeur de sociologie à l'Université de Moncton.

Ronald Castonguay précise la situation: "L'étudiant se retrouve seul, avec un prêt de 3 300\$, avec un petit budget, dans une nouvelle ville", il faut donc qu'il apprenne à organiser ses finances au cours des huit mois de l'année universitaire... Il doit également surveiller ses dépenses afin qu'il se retrouve pas, au mois de mars, sans argent.

Le service des finances du Centre universitaire de Moncton (CUM) offre un fond de dépannage aux étudiants en difficulté. Une aide maximum de 2005 est accordée à l'étudiant qui doit rembourser cette somme à la fin du semestre ou durant

la période estivale." Si l'étudiant ne peut remettre le montant emprunté, il nous de chercher une petite bourse d'aide financière pour effacer la dette de l'étudiant. Pour qu'un étudiant puisse recevoir une aide supérieure à 2005, on exige qu'il ait une entrevue avec moi" affirme Ronald Castonguay.

Cette somme permet à l'étudiant de passer l'une étape à l'autre, c'est-à-dire, de mettre de l'ordre dans son dossier, soit en attendant une nouvelle bourse de la province ou une aide de ses parents, soit une paye ou une remise d'argent quelconque, ce qui lui permettra par la suite de rembourser son prêt. "A ce moment là ça nous permet de reconstruire l'étudiant et de vérifier son budget", admet monsieur Castonguay.

Les étudiants voient que les mois de février et mars sont les plus difficiles. Ils se disent atteint des "bleus" de février, mais pourquoi? Au début du mois de janvier les étudiants reçoivent leur bourse, on retrouve les copains, on suit de nouveaux cours et on réalise le mois suivant que la fin de l'année approche: "Au mois de février on est rendu au 3/4 de l'année universitaire, on a plein d'exams, on a payé les frais de scolarité, les loyers, les livres, enfin, l'étudiant constate que le mois de mars s'annonce plutôt mal. De plus, il doit se trouver un emploi d'été. L'étudiant doit donc faire face à de nombreuses responsabilités souvent difficiles" dit

Ronald Castonguay.

L'étudiant confronté à des problèmes d'argent doit donc faire un choix. Il décide de continuer ou non ses études. Au début de mars il lui reste huit semaines au calendrier universitaire. Est-ce vraiment la seule solution que de tout laisser tomber quand on est si proche de la fin? Monsieur Castonguay assure à l'étudiant qui en est à ce stade, dans l'année universitaire, qu'il pourra terminer sa session au CUM. Il confie: "Il faut surveiller une série de facteurs qui peuvent influencer le dossier de l'étudiant, par exemple un abus financier inexcusable, ou s'il ne compte plus s'inscrire l'an prochain etc."

Le gouvernement du N.-B. offre des bourses pour atteindre 2 000\$ par année aux étudiants admissibles au programme de bourses d'entretien afin de les aider à réduire leur endettement. Les étudiants n'ont pas à rembourser ces bourses à la province s'ils demeurent inscrits à plein temps pendant la période pour laquelle la bourse a été accordée. Cependant à l'étudiant qui l'établissement ou étudie à temps partiel, il devra peut-être rembourser sa bourse.

Tous les demandes de prêts et bourses sont soumises à une vérification et à un contrôle. Tous les renseignements donnés sur le formulaire de demande sont vérifiés. Le fait de ne pas déclarer des sommes reçues au cours de l'année

universitaire peut obliger l'étudiant à rembourser une partie de son prêt ou de sa bourse.

Une fausse déclaration de la part de l'étudiant ou de ses parents peut constituer une infraction en vertu de la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants. Lorsqu'il y a abus, la Gendarmierie Royale du Canada prend le dossier en main.

Dans les six mois qui suivent la fin des études, l'étudiant doit signer un formulaire de remboursement à sa banque. Ce formulaire spécifie le taux d'intérêt qu'il devra payer sur son prêt.

Au CUM, le service des prêts et bourses est connu de la population étudiante, mais Ronald Castonguay ajoute: "On est pas au courant des problèmes financiers de tous les étudiants du campus, c'est la raison pour laquelle il est important de reconstruire l'étudiant en personne."

Depuis le début de janvier, le gouvernement provincial a octroyé un surplus d'aide de 35 000\$ afin de dépanner tous ces étudiants sans ressources. Ronald Castonguay affirme "nos travaux en étroite collaboration avec l'étudiant et l'aide financière des prêts et bourses du N.-B., du Québec et des autres provinces du Canada. Il est certain que si un étudiant doit quitter l'université à cause de problèmes financiers très graves, on fera tout ce qui est en notre pouvoir pour empêcher ce départ prématuré, surtout pour quelques maudits dollars".



Sur la photo on remarque les trois membres du jury et Mme Boudreau-Nelson avec, debout derrière eux, les six finalistes (photo: Claude Robichaud)

La finale du Concours d'art oratoire du CUM a connu son dénouement hier, le 10 avril.

par Mario Carpentier

Une trentaine de personnes étaient présentes à la GAUM dimanche, pour assister à la finale de la 11<sup>ème</sup> reprise de ce concours. Six finalistes faisaient les frais de cette reprise annuelle qui marquait la fin des deux éliminatoires qui ont précédé et se sont déroulés durant les derniers semaines.

Chaque participant de ce concours, édition '88, est Mme. Fanta Camara, étudiante en économie, qui s'est vu attribuer une bourse de 2005. La deuxième position est allée à M. Jacques Gigubre, étudiant en information, qui a reçu une bourse d'une

valeur de 3005. Le troisième prix a été alloué à un étudiant d'art dramatique, Ghyslain Tachereau, qui s'est mérité la somme de 2005.

Les trois autres finalistes, Richard Arsenault, Sandra Choquette et Mourad Arzaghi, se sont vu décerner des livres offerts par le Consulat de France.

Pour sa part, Mme. Léone Boudreau-Nelson, présidente de la Société d'art oratoire, a déclaré que ce ne fut pas chose facile de mener à terme cette 11<sup>ème</sup> édition. Plusieurs d'entre eux ont été déstabilisés lors des éliminatoires soit par crainte, mais surtout par manque de temps.

Il reste au conseil d'administration de la Société de se demander si un temps de l'année plus approprié que celle des examens serait plus propice à ce genre d'activités.

Etudiants, étudiantes  
venez célébrer  
la fin de l'année  
à

foyerette

BRASSERIE  
183 Champlain  
Dieppe

- Atmosphère chaleureuse
- Repas complet
- Les meilleurs prix en ville
- Écran géant  
(éliminatoires de la coupe Stanley)

Venez voir nos spéciaux de  
début de semaine

## DOSSIER

## Les anciens du CUM: Que font-ils aujourd'hui? Guy Girard fait carrière prometteuse dans la restauration

par Charles Santerre

Vendredi soir, vers 20h00, bien habillé: chemise blanche et cravate. L'air un peu fatigué, cigarette à la bouche, assis à une de ses tables de restaurant, Guy Girard compile les heures de travail de ses employés.

Un de ces derniers vient de lui chuchoter quelque chose à l'oreille. Il se lève, fait le tour du comptoir et entre dans la cuisine. Il ressort avec un débouchoir ventouse à la main, et se rend à la salle de bain comme si rien n'était.

Curieux car un gérant obligé de déboucher les toilettes de son restaurant? Voilà d'où l'idée d'une entrevue m'est apparue. Sur le vif. Il est d'accord immédiatement. Il fournit le stylo et le papier.

Marié avec trois enfants, Guy Girard est gérant du restaurant Pizza Delight, chemin Mountain, depuis huit mois, (il y en a plusieurs dans la ville) à Moncton.

De loin, il a l'air timide. Après avoir fait sa connaissance, je vois qu'il est un homme sympathique et gentil, mais fort de caractère: un vrai leader.

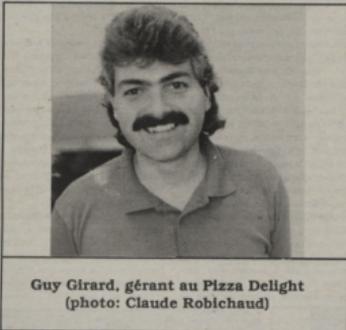
Déjà, à l'âge de seize ans, il était dépisteur de drogue chez les athlètes aux Olympiques de 1976 à Montréal.

Plus tard, à 18 ans, il a travaillé dans un des restaurants McDonald les plus achalandés du monde entier, à la Ronde de Montréal. "A 18 ans, j'étais naïf et influençable", se souvient Guy Girard. L'infrastructure administrative et les salaires des gestionnaires d'une grande corporation telle que les Restaurants McDonald Inc.,

m'impressionnaient beaucoup à l'époque. Plus j'étais impressionné, plus j'étais motivé à travailler, j'ai travaillé au restaurant

Romuald (Québec), il est parti travailler dans un restaurant à Grand-Sault.

En juin 1987, il est



Guy Girard, gérant au Pizza Delight (photo: Claude Robichaud)

McDonald pendant la journée où il a établi un nouveau record de ventes."

### Les études

Guy Girard connaît l'importance des études. Il a étudié à l'Université de Moncton durant deux ans en administration. Pendant ce temps, il travaillait 40 heures par semaine comme assistant-gérant du McDonald à Dieppe. "En plus de mes études, je travaillais de quatre à douze heures par jour au McDo.", précise Guy Girard. Je n'avais que 18 ans mais j'aimais beaucoup l'argent."

Il a ensuite quitté les études pour aller travailler uniquement dans un emploi. "Ça n'allait pas assez vite dans les études, se remémore Guy Girard, j'étais pressé pour faire de l'argent." A la suite d'un emploi avec une raffinerie de pétrole, Ultramar à St-

devenu gérant d'un des grands restaurants Pizza Delight à Moncton. Aujourd'hui, il travaille selon son propre horaire. "J'étais tanné d'aller de job en job, se souvient Guy Girard. Je voulais un emploi plus stable."

Après huit mois au poste de gérant, il commence à en prendre l'habitude. "Il faut toujours avoir une pensée fondamentale en tête au travail: le client passe en premier et il a toujours raison, explique-t-il. Cette pensée me sert de guide très souvent quand mes employés me demandent de quelle façon ils devraient réagir avec un client dans une situation particulière."

Même s'il n'a pas terminé ses études universitaires, Guy Girard s'y connaît bien dans son métier; il connaît les heures de pointe et les jours pendant lesquels le restaurant sera vraisemblablement plus achalandé.

"Par exemple, les jeudis: le nombre de clients augmente presque toujours de cinquante pour cent, car c'est le jour de paye pour beaucoup d'entre eux, explique-t-il, c'est un fait connu. Par contre, ce qui est beaucoup moins facile à prédire, c'est la température. Elle influence la clientèle: quand il fait soleil, il y a plus de clients".

Mais ce n'est pas tout. Sans oublier la fermeture des clubs de nuit pendant les weekends, où la clientèle augmente considérablement, il y a toute une question à savoir quels événements se déroulent à Moncton. "Je dois me tenir au courant de toutes les activités en ville: les matches des Aigles bleus et des Hawks, les concerts, les conférences, et j'en passe" explique Guy Girard.

"Je préfère entrer au travail quand il y a plus de clients que d'habitude, admet-il, car je peux fournir de l'aide à mes employés. Alors, quand il y a une augmentation de clientèle imprévue, un événement assez rare, un de mes employés me rejoint par téléphone et j'entre au travail. De cette façon je suis à ce que tout se déroule normalement. Cela peut arriver pendant mes congés", grommelle-t-il amicalement.

### L'entreprise privée

Pour réussir dans l'entreprise privée, il faut gagner plus d'argent qu'en dépenser. Guy Girard est bien au courant de cela. Il effectue la plupart des réparations mineures au restaurant, lui-même, pendant la nuit. "Cela coûte moins cher qu'un électricien ou un plombier, dit-

il. Aussi, c'est à ce temps que je fais les vérifications pour la propriété et le décompte des articles en stock.

"Qu'est-ce que le gérant fait dans la toilette?", Guy Girard répète ma question avec un sourire. Cela se produit assez souvent. J'ai débouché la toilette moi-même car je ne voulais pas interrompre mon employé responsable de cette tâche. Il faisait sa pause café."

Guy Girard a une bonne relation de travail avec ses employés. Pour ce faire, il essaie d'être pour eux plus qu'un simple patron. "Je fais des efforts pour garder une certaine harmonie dans le restaurant avec mes employés. Quand je vois qu'un de mes employés à un problème, je lui parle. Je ne suis pas psychologue, mais, pour la plupart du temps, je réussis à changer leurs idées avec un peu d'humour".

Quant à ses patrons, les Entreprises Cyr, propriétaires des franchises Pizza Delight à Moncton, Guy Girard jouit d'une très bonne relation de travail avec eux. "Ils me parlent comme à un ami, je ne me sens pas inférieur à eux", rassure-t-il.

Guy Girard a toujours eu la bougote. Même s'il est à laise financièrement, il a tout de même des ambitions. "Je veux grimper l'échelle un peu avant de changer de métier, dit-il. Je songe aux postes de directeur-général et de superviseur de région. Et après ça? On sait jamais".

"Peut-être que je vais investir de l'argent dans un petit commerce."



SPÉCIAL  
VACANCES  
SPÉCIAL  
VACANCES

**SUPER VENTE  
DE CARTES DE MEMBRES**

**SEULEMENT 8,00\$**

**VALIDE JUSQU'AU 31 SEPTEMBRE 1988**

**LES CARTES SERONT VENDUES**

**LES VENDREDIS 22 ET 29 AVRIL**

**ENTRE 21H00 ET 23H30**

**AUSSI, INFORME-TOI DES SUPERS ORCHESTRES  
QUI JOUERONT CET ÉTÉ; ENTRE AUTRES: DOUG**

**& THE SLUGS - DOWNCHILD BLUES BAND**

**TROOPER - THE WHITE BAND - CLEARLIGHT -**

**ZAPACOSTA**

**ET BEAUCOUP D'AUTRES**

**COSMOCOSMOCOSMO**

# ÉDITORIAL

## Les étudiant(e)s et leurs droits...

par Yvon Lacoste

Nul ne pourrait dire jusqu'à quel point les étudiant(e)s sont véritablement bien informé(e)s de leurs droits sur ce campus universitaire. Nul ne pourrait dire aussi jusqu'à quel point les étudiant(e)s ont entrepris des démarches personnelles pour s'informer de leurs droits.

Bien que cet énoncé semble polariser l'intégrité de l'étudiant(e), il nous est permis de croire au pire dans cette approche. En effet, l'information vient à point quand l'étudiant(e) est dans le pétrin! Mais, est-ce la bonne approche?

A mon humble avis, il ne s'agit pas de démythifier l'inertie, l'apathie ou l'incapacité des étudiant(e)s à se défendre convenablement devant un problème quelconque, mais à dénoncer la paresse intellectuelle qui empêche ces derniers. Dans notre société d'aujourd'hui, il est fondamental que chaque individu connaisse ses droits. En ce qui concerne les dirigeants d'une organisation, ceux-ci n'ont pas véritablement le choix. Pour bien défendre les droits de ses membres, il faut avant toutes choses connaître leurs droits! Après quoi, on pourra prétendre avoir essayé de défendre adéquatement les intérêts de ceux-ci.

Pretons l'exemple de la FEUM. Dans le bureau du président, on constaterait que la bibliothèque de ce dernier contient seulement des albums-souvenirs qui ne sont d'aucune courtoisie pour la gestion des affaires courantes de la FEUM. En fait, pourquoi n'y a-t-il pas plutôt un manuel juridique contenant les lois se rapprochant de la gestion et des droits de la FEUM? Comment peut-on prendre une décision rationnelle sans avoir tous les documents pertinents à cette prise de décision?

Si la FEUM ne connaît pas ses droits, elle pourrait peut-être consulter les registres des décisions rendues par la Cour fédérale, concernant les litiges entre les universités et les syndicats ou encore les associations étudiantes, une source inestimable d'information qui pourrait grandement contribuer à aider la FEUM dans ses actions à venir...

### LE COMITÉ D'APPEL AU SÉNAT...

Quand on parle d'ignorance, on peut désigner immédiatement les étudiant(e)s qui se présentent devant ce comité. Mal préparés, mal informés et mal défendus (quand ils/elles le sont), ces étudiant(e)s sont voué(e)s plus souvent qu'autrement, à l'échec.

Mais auparavant, il y a lieu de se poser certaines questions sur le fonctionnement interne du C.A.S.

Tout d'abord, il serait bon de souligner que le rôle du C.A.S. est d'entendre toutes les plaintes résultant de l'ordre académique des étudiant(e)s et leurs facultés/écoles. La C.A.S. est la dernière instance décisionnelle au sein de l'Université de Moncton. Après quoi, les étudiant(e)s qui ne sont pas satisfait(e)s de la décision rendue peuvent (s'ils/elles le désirent) obligatoirement aller devant les tribunaux civils.

Dans l'exemple que nous utilisons, nous voulons démontrer jusqu'à quel point le fonctionnement parfois arbitraire de ce comité peut affecter tout le processus de la prise de décisions et engendrer un problème de relations étudiants/université.

Ayant l'insigne honneur de siéger sur ce comité, j'ai été en mesure de constater le manque de consistance dans les décisions rendues par le C.A.S. En effet, chaque décision est prise selon le dossier présenté devant ce comité et rendue séance tenante. Aucune jurisprudence ne peut soutenir

la décision du C.A.S. qui, soit dit en passant, est sans appel.

### CONSEQUENCES:

Si on ne peut utiliser la jurisprudence pour appuyer notre décision, comment peut-on faire pour améliorer les règlements du sénat académique? C'est avec la jurisprudence qu'on peut après un certain temps construire de nouvelles politiques, de nouveaux règlements ou de nouvelles procédures. Malheureusement, l'absence de cette jurisprudence ne fait qu'alourdir le processus décisionnel du C.A.S. Qui en paye le prix? DEVINEZ.

### VERS LE DROIT ÉTUDIANT...

Nous vous avons cité deux exemples (il y en a bien d'autres) où l'on peut se rendre compte que nous avons un long chemin à parcourir avant d'arriver à un droit éplaisir.

Les étudiant(e)s se disent brimés dans leurs droits. A qui la faute? Aux administrateurs de nos universités, à nos professeurs qui se permettent parfois de bien bonnes choses sur le dos de nos étudiant(e)s ou encore au manque de clairovoyance des étudiant(e)s qui ne se donnent même

pas la peine de voir plus loin que leur bout du nez.

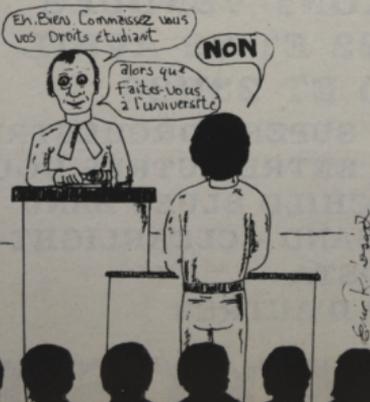
UNE PREUVE: DEMANDEZ DONC AUX MEMBRES DU C.A. DE LA FEUM S'ILS ONT LU LEUR CONSTITUTION. Vous seriez surpris des réponses!

Il nous faut l'admettre! Nous vivons devant une contrainte ou les obligations de ceux et celles qui ont le << pouvoir >> ne sont pas vérifiées adéquatement, d'où l'apparition de certaines injustices causées notamment par l'ignorance de leurs propres droits.

GOETHE (1749-1832) mentionnait dans l'un de ses ouvrages intitulé "MAXIMEN UND REFLEXIONEN", ce qui suit:

<<IL N'EST RIEN DE PLUS EFFRAYANT QUE L'IGNORANCE AGISSANTE...>>

Sur ce, je vous laisse, sachant fort bien que cet éditorial portera à réflexion et en voulant surtout pas de nous soulever de passer une période estivale reposante...et amusante.



Directeur  
Rédacteur en chef  
Membre

Président

Responsable aux affaires  
Éditoriales  
Responsable des nouvelles  
culturales  
Responsable des sports  
Chargé de  
Publicité

Rédacteur  
Cartonnage  
Photographie  
Cartonnage

Eric Roy  
Yvon Lacoste  
Marie-Anne / Yves Lacombe

Marie-Anne

Yves Lacombe

Donald Blais

Charles St-Onge

Johanne Gauthier

Éric Joseph

Marie-Josée Fortin

Clément Robitaille

Éric Joseph

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au FRONT doivent être prépositionnés doublement à double interligne... Ils doivent parvenir au FRONT le jeudi précédant la date de publication, avant 09H00... Les articles qui parviennent au FRONT après cette heure seront publiés dans l'édition suivante.

Les articles doivent avoir, tout au plus, 500 mots. Ils doivent être accompagnés du nom et du numéro de téléphone de l'auteur afin que nous puissions le contacter si besoin. Le signataire d'un article n'est pas une marque de gratitude envers l'auteur, mais bien une marque de sa responsabilité envers ses écrits.

La rédaction se réserve le droit de résumer opinions, commentaires ou autres, qui ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut, qui dépassent des idées de tendance discriminatoire envers les deux sexes, les minorités ou les groupes défavorisés (les personnes handicapées, les personnes à faible revenu, etc.)

## CHRONIQUE

## UNE VRAIE AFFAIRE NATIONALE

par Steven G. MacKinnon

Tout au long de ma "carrière" en tant que chroniqueur d'affaires nationales, je vous ai bombardé avec mes humbles opinions sur une gamme de dossiers. Entre autres, j'ai essayé de donner une perspective étudiante aux dossiers tels que le libre-échange et l'accord du lac Meech. Cependant, je n'ai pas dévoué une seule chronique à la cause qui me passionne le plus, soit le bilinguisme au Canada.

Le bilinguisme, en dépit des développements récents au Québec et au Saskatchewan, est un rêve réalisable au Canada. Nous nous devons, comme Canadiens, de contribuer à la réalisation des rêves de Pierre Elliot Trudeau, Lester B. Pearson, et même de Brian Mulroney. Le bilinguisme dans toutes les provinces serait l'idéal. Cependant, les droits assurés pour les minorités linguistiques partout

au Canada serait plus qu'acceptable. Ça ne peut que contribuer à l'unification totale des deux cultures distinctes au Canada.

L'unification réelle du pays doit avoir lieu. Nous avons beaucoup à apprendre au sujet des "autres" (anglais ou français). De plus, nous pouvons apprendre beaucoup de nos concitoyens possédant une langue maternelle différente de la nôtre.

Une personne qui aurait la chance de vivre au sein d'une autre culture linguistique apprendrait beaucoup plus que ce qui est inscrit dans un quelconque bouquin. Si tous les citoyens du Canada pouvaient vivre une telle expérience, ce pays serait véritablement uni; un pays qui se comprendrait.

Comment est-ce que je peux faire ces constatations? La raison est simple: je suis une personne ayant une "autre" langue

maternelle que celle qui est pratiquée ici à l'Université de Moncton. Je suis une personne qui a réussi, en sorte, à "comprendre mes concitoyens."

Il faut dire qu'au cours de mes quatre ans à l'U de M, j'ai vécu une expérience tout à fait incroyable. Passer d'un endroit totalement anglais à un environnement français n'était pas tout à fait facile: au début mon vocabulaire français était à peine passable. Mais grâce à de bons profs et surtout de bons amis, j'ai réussi à "faire mon chemin". J'ai réussi à développer ma langue seconde jusqu'au point où elle fait concurrence à l'anglais pour le titre de "langue de mon choix".

Vous devez, à ce point, vous dire: "MacKinnon se vante, ce n'était pas si difficile, ce n'est pas un grand accomplissement". Mais mon but en écrivant le présent texte n'est pas de me vanter ou de

éviter mes accomplissements. Mon but primordial en est un de remerciement.

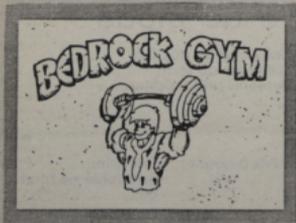
Je me sens à la fois dans l'obligance d'offrir des remerciements et content d'avoir un forum dans lequel je peux le faire. Mais qui remercie? Bien sûr, je pourrais offrir un "thank you" à tout le monde avec lequel j'ai eu le plaisir de passer mes quatre ans à l'Université de Moncton. Cependant, je veux faire part de mes remerciements à tous les Acadien(ne)s, Brayon(ne)s, Québécois(e)s, et Étranger(e)s à cette fibre institution qui ont contribué à un séjour tout à fait magnifique. Je n'ai jamais distingué un sentiment adverse au cours de mon Bacc. On ne m'a jamais demandé "qu'est-ce que tu fais ici, anglais?" (Je ne pourrais pas dire la même chose de mes confrères anglophones!) J'ai plus appris en-dehors des salles de

cours qu'en dedans. Comme n'importe quel autre étudiant, j'ai éprouvé certaines difficultés, mais dans son entier, mes études post-secondaires à l'Université de Moncton furent éblouissantes.

Je ne veux plus vous vanter avec mes expériences personnelles, ou avec les "heurs" que je lance. Mais, encore une fois, merci l'Université de Moncton!

Ah, oui! j'avais commencé cette chronique en parlant de bilinguisme. Après quatre ans avec vous, je dois dire que je suis un dévoué à la cause et le fait de pouvoir faire ce que j'ai fait est un bon signe pour notre pays. Maintenant, je peux vraiment parler dans la langue de mon choix, comme tout le monde devrait pouvoir le faire. Un jour, ce sera la réalité, si notre génération en est une indication. Et ça, c'est une vraie affaire nationale.

Heures d'ouverture  
Du lundi au vendredi de 6h00 à 23h00  
Samedi et Dimanche de 8h00 à 23h00



## CENTRE D'ENTRAÎNEMENT

27, rue Jones  
Moncton (N.-B.)

858-5571

SPÉCIAL  
POUR L'ÉTÉ '88  
ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DE  
L'UNIVERSITÉ DE MONCTON  
SEULEMENT

99,99\$

- Classes d'aérobiques
- Culturisme
- Entraînement sportif
- Salon de bronzage
- Douches
- Saunas
- Casiers

## TRIBUNE LIBRE



La religion  
d'aujourd'hui

Amen. "Ouais!"

**L'année 1850.** Une époque à laquelle "le père, le fils et le saint esprit" jouissaient d'une popularité quasi tyrannique. L'église d'autrefois était une puissance omniprésente, d'où certains individus puisaient des droits (au nom du Seigneur) qui leur permettaient de contrôler un peuple. Menacés de brûler en enfer s'ils ne coopéraient pas avec "le message du Seigneur", les pauvres habitants succombaient aux demandes (mondiales ou territoriales) du vicar.

**L'année 1988.** Ouf, bien des choses ont changé. Mais, quoi au juste? A première vue, ça semble évident. La vie n'est plus du tout semblable, les pressions du marché sont folles comparés au temps jadis. Ces pressions sont la cause de tout ces émeutes qui ont lieu à chaque jour, dans chaque ville.

### Quelle démocratie ?

Selon le Front du 4 avril, "après avoir réglé le problème d'ordre constitutionnel, le C.A. de la FEUM s'est mis à la tâche de choisir le futur directeur des finances. Leur mépris de la constitution est déplorable. Comment le C.A. a-t-il pu se justifier un acte non seulement anti-constitutionnel mais aussi anti-démocratique? La constitution de la FEUM dicte que les membres sont élus par suffrage universel. Un acte à l'encontre de ce principe constitutionnel, soit la nomination en question, en est un des grands personnages de l'histoire tel que Hitler, Staline ou Noreyegua. Le CA semble penser justifiable le fait de contourner les exigences constitutionnelles par le biais d'une clause omnibus. Cette clause semble plutôt viser l'administration de la FEUM que de justifier toute décision prise selon le bon jugement de la FEUM. Il ne s'agit pas ici de l'embauche d'un(e) secrétaire ou

Durant tout ce temps, on dit que l'église n'a pas évolué. Si nous jetons un coup d'œil on ne peut plus attentif sur le sujet, c'est tout à fait le contraire qui s'est produit.

Analysons la société actuelle. Les moeurs, la moralité et même l'amour est tous pris le cros à un certain moment donné. Les gens se disaient "croymans mais non-priaquians". L'église ripostait à ces individus avec le même diction d'ancien: "vous brûlerez en enfer", mais cette fois rien s'est passé. Pourquoi? Pour répondre à cette question il faudrait analyser la religion d'aujourd'hui. Ouf, bien des choses ont changé! En effet, l'église a bel et bien évolué. Des prêtres électroniques, des messes "rapido-spoedo" en 15 minutes, des condoms subventionnés par le Vatican et même des amants à cols blancs; de l'évolution, en veux-tu? en voilà!

Donc où est le bobo? la société critiquait l'église de ne pas suivre les temps. L'église s'est mise à l'heure peut-être un peu à l'avance! Le scandale Jimmy Swaggart a causé la société à crier "où sont nos vieux prêtres d'antan?"

Les mêmes prêtres à qui l'on reprochait ne pas être à la mode!!!  
Que veux-t-on? La paix? Amen!  
Michel Gaudout  
Étudiant en Info-Comm.

le patronage serait justifié ou acceptable. Ce poste de directeur des finances doit être comblé par un représentant étudiant. Celui-ci établit et vérifie les budgets de la FEUM, permet la nomination sans approbation étudiante (suffrage universel) est insensé. Bien que j'aie bonne foi dans la sincérité des membres du C.A., ce précédent permettrait possiblement à un "dicateur futur" de mettre en place ses propres manœuvres, advenant la vacance à un poste. Je connais bien Paul Vienneau, et je sais qu'il sera un bon administrateur, j'espère qu'il ne se sentira pas obligé de payer une bière aux membres du C.A. de la FEUM en guise de remerciement pour la bourse qu'il reçoit de ce poste.

Je souhaite bonne chance à Paul, et au C.A., de commencer à respecter la démocratie.

Gilles Daigle  
Étudiant en droit

## LA FACULTÉ DES SCIENCES, UN PARADIS POUR LES TRICHEURS

Comment aimeriez-vous étudier dans une faculté où certains étudiants copient devoirs et tests, manquent tous leurs cours, n'assistent pas aux examens, volent les livres, cahiers, projets, équipements, etc...? Nous, à l'École de génie, on est "écoeuré!"

Depuis quelques semaines, un dossier volumineux est très discuté au sujet d'un tel étudiant. Suite à une demande unanime des professeurs de génie

et d'un très grand nombre d'étudiants en génie, concernant la non-réadmission de cet étudiant, le doyen a choisi de se moquer de tous, en rejetant la demande.

Cela signifie-t-il que le doyen est irresponsable et devrait être remplacé, ou que n'importe qui peut obtenir un bacc. en génie en utilisant des moyens illégaux, avec la complicité du doyen? Nous, on considère que le doyen perd de la crédibilité à chaque jour que le dossier reste inchangé.

Si vous avez une opinion à ce sujet, faites-la parvenir au bureau du doyen ou à l'FAEGUM Inc., au pavillon Rémi-Rossignol, car du monde malhonnête, on'en a pas besoin. On se force assez pour bien représenter l'École en organisant des activités nationales, on aimerait que l'Université en fasse un peu pour nous aussi.

David Méthot  
étudiant en Génie

**Printemps  
à  
Paris**

**Défilé de mode**

- Bikini (maillots de bain)
- Ensembles de sport
- Vêtements prêt à porter
- etc...

Prix à gagner: - téléviseur  
- ensemble de sport  
- etc...

Lieu: Auditorium (Faculté de l'éducation)  
Date: le 11 avril 1988 20h00  
Admission: 3.00\$ étudiants 4.00\$ autres

Ed. élémentaire, 3e année  
Comité de voyage.

## ART ET CULTURE

COURRIER DU COEUR  
AVEC ANÉMONE

Ma chère Anémone

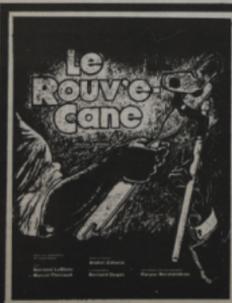
Félicitations pour ton courrier du coeur. C'est super. Voici mon problème. Je demeure en résidence. J'aime beaucoup ce genre de vie. Tout le monde se connaît et entretient de bonnes relations. Bien sûr il y a la cafétéria qui nuit à mon teint et à ma ligne. Mais ce qui m'embarrasse le plus ce sont les garçons qui demeurent en résidence. Ils sont si pervers. Est-on vraiment obligé de coucher avec eux? Leurs lits sont tellement inconfortables et leurs chambres si sales. Il y a aussi la question de respect. Pourquoi changer d'amis à toutes les fins de semaines alors qu'un seul nous suffit. Que dois-je faire? Coucher ou refuser? Merci à l'avance.

LF

RÉPONSE:

Ma pauvre enfant,  
Cette question n'est pas tellement embêtante.  
Il suffit pour vous débarrasser  
De ces garçons pas encore informés  
De toute sexualité,  
Que de porter des jeans troués,  
Et de cesser de vous parfumer  
Ensuite, d'abolir les parties a pu finir  
Où ces garçons prennent plaisir,  
À se voir vomir.  
Enfin, soyez calme et indépendante  
Envers ces pauvres gallants  
Qui n'ont rien d'intelligent  
Donc suivez mes conseils,  
Et dormez sur vos deux oreilles.

ANÉMONE



 Le Théâtre  
Populaire d'Acadie

Un spectacle d'un humour  
irrésistible!  
Lundi et mardi, 18 et 19 avril,  
20h00  
Sciences de l'Éducation,  
Université de Moncton

Billets en vente aux deux  
"Librairies Acadienne"  
Pour information : 858-4161

Adultes: 10,00\$  
Etu., 65 ans et +: 7,00\$

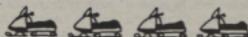
AUX SILLONS LIBRES  
"NAKED"

par Michel Desjardins

Jusqu'à la semaine dernière, avant d'avoir écouté le nouveau disque des "Talking head", le futur de ce groupe me paraissait bien obscur. Si vous êtes comme moi, les deux derniers microsillons du groupe, "Little Creatures" et "True Stories", n'auront su vous emballer comme l'ont fait les précédents. Une tendance semblait se dessiner. Et bien je me suis trompé royalement. Je

Lillywhite (production), Wally Badarou (claviers), l'ex-Smith Johnny Marr (guitare) ainsi que plusieurs instrumentistes africains dont Mory Kanté.

Tous les textes sont signés David Byrne; toujours aussi puissant. Son message est à la fois simple et fondamental. "And men will walk on Mars / But we will still be monkeys / Down deep inside" écrit-il dans "The facts of life"; ou



vous présente donc "Naked", un classique des Heads.

Un disque d'un éclat étonnant, un disque complexe, déchiré entre la fête et la mélancolie, la nature et la civilisation. Laissant de côté l'approche semi-pop des deux derniers albums, le groupe rétablit les liens avec les rythmes exotiques. Parfois à saveur antillaise, parfois d'inspiration africaine, chacune des pièces nous transporte dans une danse féminine. "Mr. Jones" en est probablement le plus bel exemple... un délice acoustique. Et que dire des musiciens invités: Steve

encore plus frappant, dans "Totally nude"; "Nature boy, nature man, take me along / Deep in the woods we've undiscovered". Bref un Newyorkais qui s'interroge sur les vraies valeurs de la vie en s'inspirant des écrits de Nietzsche. L'image sur la pochette et le titre du disque parlent d'eux-mêmes.

Une remarque est à faire sur ce disque; la trop grande réserve des trois autres membres du groupe. A travers tous les artifices et aveuglés par le trio de Byrne, on oublie Tina Weymouth, Chris Frantz et Jerry Harrison. Tout de même, un excellent disque.

## "Tic Tac Toe": On s'amuse

"TIC TAC TOE", un spectacle léger, vivant réunissant la Troupe danse-théâtre de l'Université de Moncton, ainsi que la jeune troupe Dansencorps et quelques chorégraphes de la Compagnie Dansencorps, était présenté jeudi dernier à l'amphithéâtre A-119 des Sciences de l'éducation du Centre universitaire de Moncton.

par M'hamed Belkhouja

Onze chorégraphies étaient au programme. La soirée débute par "Contrôle", une chorégraphie de Jacqueline Cormier sur une musique rythmée de Janet Jackson. Cette pièce fut dansée par la Troupe danse-théâtre de l'Université de Moncton.

Les danseuses et le danseur s'amusaient sur scène tout au long de la soirée. Ils jouent et dansent librement. Ils crient et frappent dans leurs mains. La danse pour eux représente un moyen de détente. C'est une

source d'évasion. Ils dansent pour le plaisir de danser. Cela donne au spectacle une certaine légèreté comme un sirocco qui vous caresse le visage. C'est beau et on aime ça.

Certaines chorégraphies sont pleines d'humour comme celle où les danseurs gambadent sur scènes avec des boîtes de carton. Le jeu de Daniel Leblanc est tordant de rire. La simplicité des chorégraphies caractérise le spectacle "TIC TAC TOE".

Elles sont simples, mais on les aime beaucoup parce que c'est beau! C'est agréable et ça coule bien. Ces danseurs n'ont pas le temps de danser huit heures par jour comme les professionnels. Ils s'entraînent quelques fois par semaine et ils le font pour l'amour de la danse.

"TIC TAC TOE" est un succès parce que cela permet aux gens de constater que la danse existe à Moncton et au Nouveau-Brunswick. On danse et c'est ce qui compte!

**Bonne chance et bon succès pendant les examens... Que vos choix de réponses correspondront avec ceux de vos professeurs!**

**Conseil étudiant Sciences sociales ( AEFSS )**

**SALON CHRÉTIEN  
"LE LIVRE OUVERT"**

**Jésus dit: "Le père ne juge personne mais il a remis tout jugement au Fils, afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père..."**

**En vérité, en vérité, je vous le dis celui qui écoute ma parole, et qui croit à celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle et ne vient point en jugement, mais il est passé de la mort à la vie. (Jean 5:21)**

**"Il faut que vous naissiez de nouveau" (Jean 3:7)**

**Education A-123, samedi soir 19h30**



**CELINE  
DION**

**CELINE DION  
A MONCTON  
LE MOIS PROCHAIN**

On remarque régulièrement l'évolution du travail et du style d'un artiste. Chez Céline Dion, l'évolution est impressionnante. Elle a peut-être encore une colombe dans la tête pour s'élever quand cela lui est nécessaire, mais son nouveau style de chanson et son "new look" la font plus attirante que jamais.

Son microsilicon "Incognito" a connu un succès monstre. Ses émissions de télévision et ses spectacles où son large talent lui permet d'essayer différents numéros marchent plus que bien.

"Irrésistible" est le spectacle que Céline Dion présentera à Moncton le 21 mai.

Depuis qu'elle se promène sur les scènes du Québec, elle fait salle comble; tellement comble qu'il y a même des gens qui restent debout. Présenté par les Loisirs socio-culturels du Centre universitaire de Moncton, la jeune artiste, Céline Dion, au Moncton High School pour un soir seulement...

**"IRRÉSISTIBLE!"**

**GINETTE RENO**  
**"Si ça vous chante"**



**"De plus en plus fragile"**

**GINETTE RENO, UN PROJET INTÉRESSANT...**

Quand on jette un coup d'oeil sur son Curriculum Vitae, on découvre la liste impressionnante de ses disques, de ses tournées et de ses prix. On ne compte plus les titres de ses chansons et encore moins le nombre de microsillons vendus, pas plus que le nombre de spectateurs qui l'ont entendu à la radio, vu à la télévision ou qui ont assisté à ses spectacles.

L'artiste soliste Ginette Reno est de réputation internationale. La critique est unanime pour dire que c'est une femme qui bouillonne d'émotions. Elle est comme on dit, une bête de scène. Avec sa voix puissante, un talent débordant et un charisme enjôleur, il n'est pas étonnant qu'elle va chercher son public droit au cœur.

Elle a une nouvelle équipe, un nouvel homme dans sa vie, et une longue liste de projets intéressants dont celui, entre autres, de venir nous offrir son spectacle.

Ginette Reno sera à Moncton les 12 et 13 juin 1988, au Moncton High School et les billets seront bientôt disponibles. Présenté par les Loisirs socio-culturels du Centre universitaire de Moncton, le spectacle de Ginette Reno est un événement à ne pas manquer.

lieu à la Galerie d'art de l'Université de Moncton le mercredi 13 avril prochain à 15h00.

Originaire d'Allardville au N.-B., Réjean a été admis à l'Université de Moncton en 1982. Après des études en chimie et en information-communication, il s'est inscrit en septembre 1987 au programme de maîtrise en administration publique, au Centre universitaire de Moncton.

Ayant travaillé comme journaliste et comme relationniste pour plusieurs journaux et départements de relations publiques à travers la province, il a décidé que l'heure était venue pour lui de publier un livre à ce sujet d'actualité.

En fait, son rêve a toujours été de devenir écrivain bien que "Crépuscule de l'amour" soit son premier roman. Il prépare néanmoins de nombreux livres en ce moment dont "Le cri d'une possession" et "Mémoires d'un fils alcoolique".



**Réjean Roy  
public son premier livre  
"Crépuscule de l'amour"**

Moncton - Vous êtes cordialement invités à assister au lancement du livre "Crépuscule de l'amour", de Réjean Roy, qui aura

## COMMUNIQUÉS GÉNÉRAUX



## PRACTICUM AFFICHAGE DES TRAVAUX

### Département de Psychologie

Les étudiants et étudiantes inscrits en 4<sup>e</sup> année du baccalauréat en psychologie exposent leurs travaux de recherche. La session d'affichage des travaux réalisés dans le cadre du cours Practicum (PS-4400) aura lieu mercredi prochain, le 13 avril 1988, de 11h00 à 14h00, au local 536-T. Venez échanger avec eux(elles) sur les résultats de leurs recherches.

Bienvenue aux visiteurs, visiteuses!

L'Association étudiante de la faculté des Sciences sociales désire remercier chaudement tous ceux et celles qui ont contribué à la collecte de nourriture non périssable pour l'organisme Headstart, collecte qui s'est tenue du 15 février au 14 mars 1988. Certaines facultés et écoles, de par leur participation active à cette collecte, méritent d'être nommées:

- Faculté d'Éducation, où 70 articles ont été ramassés.
- École de Droit, où 38 articles ont été ramassés.
- Faculté d'Administration, où 32 articles ont été ramassés.

Par contre, on ne pourrait en dire autant face aux facultés suivantes: Sciences et Génie, Ceps, et Sciences Infirmières, qui ont, tous les trois, eu un taux de participation égal à zéro.

Merci encore à tous et toutes de votre participation, en espérant pouvoir à nouveau compter sur vous l'an prochain.

Conseil étudiant de la faculté des Sciences Sociales

### COLLATION 1988

Il y aura une importante réunion d'information pour les finissants et finissantes de l'Université de Moncton, demain, mardi le 12 avril, au local 163 du Pavillon Jacqueline-Bouchard, à compter de 19h00, en vue de préparer la collation des diplômés.

M. Vincent Bourgeois, coordonnateur de la collation 1988, informera les futur(e)s diplômé(e)s de l'Université sur les derniers changements à l'horaire de la fin de semaine de la remise des diplômés. A noter que la collation des diplômés aura lieu cette année le samedi 21 mai prochain, au stade du CEPS du Centre universitaire de Moncton.

### FÉLICITATIONS

Le conseil étudiant de la faculté des Sciences sociales désire féliciter Chedly Belkhodja, récipiendaire d'une bourse France-Acadie. Bien fait Chedly! Nous sommes fiers de toi!

### CHANGEMENT D'HORAIRE

La Galerie Sans Nom vous informe d'un changement concernant ses heures d'ouverture. Veuillez prendre note de ce nouvel horaire.

Lundi: 9h00 à 12h00, 13h00 à 17h00  
Mardi: 13h00 à 17h00  
Mercredi: 13h00 à 17h00  
Jeudi: 13h00 à 17h00  
Vendredi: 9h00 à 12h00, 13h00 à 17h00

De plus, elle est maintenant ouverte les dimanches après-midi:

\*Dimanche: 13h00 à 16h00

Aucun changement n'est apporté à l'horaire des vernissages qui demeurent les mardis soirs à chaque nouvelle exposition. Nous vous rappelons que des ateliers de dessin, offerts par

Jacques Arsenault, ont lieu chaque lundi de 19h00 à 22h00.

Merci de votre attention, La direction de la GSN

# Programmation Hiver 88

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30	<b>EXPRESS MATIN</b>				
	Simon Plourde	Claude Anon	Gideon Tachereau	Yvon Roy	Lucie Richard
9h00	<b>L'INFORMELLE</b>				
	Suzon Payne				
12h00	<b>MIDI FM</b>				
	Simon Plourde et Blanche Chisson				
12h30	<b>LE -30-</b>				
13h00	Émission du jour Coe des cultures	Bas à la Carotte Passer-Salut	Info-Sport*	Point d'arrêt Averti	Kinéma musical* Averti*
14h00	<b>BALADEUR</b>				
	Mark Preston	Alain Bouchard	François Durost	Michel Trépanou	Michel Godbout
16h00	<b>105-7 à l'heure</b>				
	Pierre St-Laurent	J-F Bélanger	Alan Charbonneau	Pierre St-Laurent	Marie Carpentier
17h30	<b>Le -30-</b>				
	Bas à la Carotte Passer-Salut	Info-Sport	Amuse-Gourmand	Cinéma/rap Coe des cultures	Le Digestif
19h00	<b>Le Paradis Musical</b>		<b>L'Ultra-son du Vendredi soir</b>		
	Eric Auriant		Marie Grosblin		
21h00	<b>Le Royaume du Rock</b>		<b>Double Platine</b>		
	Daniel Robitaille		Simon Plourde		
	Aux Billons Ultras		Mégason		
	Papillons Noirs		Jean-François Belanger		
	La Chausse- Souris		Claude "Barone" Lelanc		
	Déchaînée Pierre Durost				

	SAMEDI	DIMANCHE	
	Embeque, ou les pas vifs!	Les Doubles Circles	9h00
	Souvenances	Café Dimanche	10h00
	Lendemain d'veille	Le Cri de l'Oignon	11h00
	Info-Plus	Richard Arsenault	12h30
	<b>LE -30-</b>		
	Musique à Butch	Al ritmo Español	13h00
	La Jolie du Sax	Bon Dimanche	14h00
	Hors- Contexte	Le Chartier du Westland	
	Samedi-Flash	Gaston Pinault	
	<b>LE -30-</b>		
	Sylvain Roy	Jazz 105-7	17h30
	Cible Parfaite	Michel Desrochers	18h00
	Marc Leblondrier	Transcendance	20h00
	Multiplex	Bernard Caron	22h00
		News! Age	
	<b>Azur</b>		
	Solid Surf		

CKUM-FM 105.7  
 Sports

# RECRUTEMENT

## Ouverture des postes au Journal "Le Front"

Les étudiant(e)s qui désirent joindre le journal "Le Front" pour l'année académique 88-89 sont prié(e)s de postuler pour l'un des postes suivants:

### POSTES:

Rédacteur/trice en chef(1)  
Photographes(2)  
Caricaturistes(2)  
Correcteur/trice(1)  
Réviseur/e(1)  
Pigistes-sports(2)  
Chroniqueurs(4) (sujets divers)  
Pigistes(8)

### TRAITEMENT:

Mensuel  
A l'acte  
A l'acte  
Horaire  
Horaire  
A l'acte  
A l'acte  
A l'acte

### CRITÈRES D'EMBAUCHE:

- Aucune expérience requise. Toutefois, une maîtrise du français écrit est un atout indispensable.
- Disponibilité
- Les postes de chroniqueurs et de rédacteur/trice en chef exigent de bonnes connaissances générales.
- Les photographes doivent connaître les techniques de prises de vue et de développement.
- La maîtrise du français écrit est un critère absolu pour obtenir les postes de réviseur ou de correcteur/trice.

**VIENS NOUS DÉMONSTRER CE QUE TU SAIS FAIRE !!!**

**DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : 1 septembre 1988**

N.B. Les personnes choisies devront faire un stage de formation le samedi 15 avril 1988.

Si un des postes t'intéresse, tu es prié(e) de faire parvenir une lettre de mise en candidature au journal Le Front avant le 13 avril 1988 à 18h00.



**BAILLARD**

TRAVAIL À TEMPS PARTIEL SUR LE CAMPUS ou EN VILLE

RESTAURANT - PIZZA & DONAIR - MONCTON  
(POUR LES TRIOU PORTER, VOUS DEVEZ ÊTRE BILINGUE)  
COMMIS AUX COMMANDES - PAR TÉLÉPHONE  
SALAIRE: 4.00\$/h (AU DÉBUT)

CHAUFFEUR POUR LIVRAISON À DOMICILE  
VOUS DEVEZ AVOIR VOTRE PROPRE VOITURE  
SALAIRE: 4.00\$/h + COMMISSION + POURBOIRES

SERVEUR AU COMPTOIR  
SALAIRE: 4.00\$/h (AU DÉBUT)

INTERVIEWEURS -  
ÉTUDES DE MARCHÉ  
TRAVAIL À L'INTÉRIEUR  
INTERVIEWS AUPRES DU MARCHÉ CIBLE  
31 AVRIL

BRASSERIE - DIEPPE  
SERVEUR/EUSE  
SOIR ET FIN DE SEMAINE  
VOUS DEVEZ ÊTRE BILINGUE; AVOIR 19 ANS OU PLUS;  
AVOIR UN PERMIS DE SERVEUR VALIDE  
SALAIRE: 5.00\$/h

VENDEUR RÉGION MONCTON  
SALAIRE: 48\$/ JOUR  
UNE JOURNÉE PAR SEMAINE  
AVOIR VOITURE  
7 AVRIL

SERVEUR  
16 HEURES PAR SEMAINE  
HOTEL DANS LA VILLE DE MONCTON  
EMPLOI TEMPS PLEIN DURANT L'ÉTÉ  
14 AVRIL

PRÉPOSÉ AU BAR  
RESTAURANT DANS LA VILLE DE MONCTON  
VENDREDI ET SAMEDI SOIR  
SALAIRE: 5.00\$/H PLUS POURBOIRES  
14 AVRIL

DISC-JOCKEY  
BRASSERIE, RÉGION DE MONCTON  
22 AVRIL

AGENT DE SÉCURITÉ  
MAGASIN PLACE CHAMPLAIN  
SALAIRE: 5.20\$/H  
22 AVRIL

EMPLOIS PERMANENTS

POUR LES EMPLOIS MENTIONNÉS CI-DESSOUS IL EST IMPORTANT DE SOUMETTRE VOTRE DEMANDE D'EMPLOI AU CEC-SC AVANT MÊME LE JOUR DE LA DATE LIMITE

PRÉ-SELECTIONS  
DATE LIMITE

14 AVRIL LA METROPOLITAINE  
REPRÉSENTANTS DES VENTES  
TOUTES LES DISCIPLINES

14 AVRIL LONDON LIFE  
REPRÉSENTANT DES VENTES

14 AVRIL UNDERWRITERS ADJUSTMENT  
OF CANADA  
STAGIAIRE AJUSTEUR

14 AVRIL BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE  
GÉRANT STAGIAIRE

LA FONCTION PUBLIQUE DU  
CANADA  
PERSPECTIVES D'EMPLOI 1988  
ACTURIAIT  
DROIT  
SCIENCES INFIRMIÈRES  
SCIENTIFIQUES DE LA DÉFENSE  
SERVICE CORRECTIONNEL  
TRADUCTION

NOTA: IL N'Y A PAS DE DATE  
LIMITE POUR L'ENVOI DES  
CANDIDATURES  
POUR CES GROUPES  
PROFESSIONNELS

DÉFENSE NATIONALE  
CARRIÈRE SCIENTIFIQUE DE LA  
DÉFENSE  
BACCALAUREAT EN:  
GÉNIE INDUSTRIEL  
INFORMATIQUE APPLIQUÉE  
MATH, SC. DE L'ORDINAIRE

MAÎTRISE EN:  
GÉNIE INDUSTRIEL  
CHIMIE  
PHYSIQUE  
ÉCONOMIE  
PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE

NOTA: IL N'Y A PAS DE DATE  
LIMITE POUR L'ENVOI DES  
CANDIDATURES  
POUR CES GROUPES  
PROFESSIONNELS

14 AVRIL REPRÉSENTANT DES VENTES  
SALAIRE ENVIRON 18 000\$/ANNÉE  
DOIT CONNAÎTRE LA RÉGION DE  
LA PÉNINSULE ACADIENNE

11 AVRIL INFIRMIER (ERE)  
HÔPITAL RÉGIONAL CHALEUR  
BATHURST, N.-B.

12 AVRIL INGÉNIEUR INDUSTRIEL  
LABORATOIRES BIO-  
RECHERCHES Life  
MONTRÉAL

15 AVRIL ENSEIGNANT DE MATERNEL  
GRADUÉ EN ÉDUCATION PRÉ-  
SCOLAIRE  
340,00\$ - 400,00\$ PAR SEMAINE  
RÉGION DE SHÉDIAC

18 AVRIL ENSEIGNANT IMMERSION  
FRANÇAISE  
ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE  
GRANDE PRAIRIE, ALBERTA

29 AVRIL ÉDUCATION  
PROF. COMPÉTIBILITÉ -  
FINANCE  
M.B.A. - EXP. DE TRAVAIL UN  
ATOUT

EMPLOIS D'ÉTÉ

11 AVRIL PEINTRE COLLEGE PRO PANTERS  
SALAIRE 5.25 A 6.25/ H + BONI  
1 MAI - 31 AOUT

14 AVRIL PROGRAMMEUR - CARAQUET,  
N.-B.  
SALAIRE 5.50\$/H  
3 ANNÉES EN INFORMATIQUE  
(POSSIBILITÉ DE DÉFI '88)

14 AVRIL PLANTEURS D'ARBRES  
(COLOMBE-BRITANNIQUE)  
150,00\$ - 200,00\$ JOUR  
WHISTLER, MACKENZIE,  
BOWRON LAKES  
FORT ST. JAMES, FORT ST. JOHN

14 COMMISSION INSPECTEUR & VÉRIFICATEUR  
COMPTABLE  
RÉGION D'EDMUNSTON  
3ÈME ANNÉE EN COMPÉTIBILITÉ  
POSSIBILITÉ DE DÉFI '88

14 AVRIL VENDEUR REGION MONCTON  
SALAIRE: 250.00\$/SEMAINE  
DOIT AVOIR UNE VOITURE

14 AVRIL INGÉNIEUR CIVIL OU  
MÉCANIQUE  
2 OU 3 ANNÉE COMPLÉTÉE  
SALAIRE: 14.00\$/H  
RÉGION DE ST-GEORGES N.-B.

11 AVRIL LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA  
CROIX-ROUGE  
MONITEUR DE SÉCURITÉ EN  
EMBARCATION  
PRÉ-REQUIS  
- NIVEAU II SÉCURITÉ  
AQUATIQUE  
- CROIX DE BRONZE  
- PERMIS DE CONDUIRE

15 AVRIL MONITEUR  
- PROGRAMME FRANÇAIS POUR  
FRANCOPHONE  
- PROGRAMME D'IMMERSION  
SENIOR  
EXIGENCES:  
MAÎTRISE DU FRANÇAIS ORAL ET  
ÉCRIT  
FORMATION EN PÉDAGOGIE  
PRÉFÉRABLEMENT  
ESPRIT D'INITIATIVE, SENS DE  
L'ORGANISATION

15 AVRIL REPRÉSENTANTS DES VENTES  
SALAIRE ET COMMISSION  
2 OU 3 ANNÉE EN  
ADMINISTRATION

15 AVRIL BANQUE NATIONALE DU CANADA  
CAISSIER(ÈRE)  
SALAIRE: 7.45\$/H

21 AVRIL MAGIC MOUNTAIN  
PRÉPOSÉS À L'ENTRETIEN  
SURVEILLANTS DE PARC  
SURVEILLANTS DE  
CONCESSION  
SAUVEURS CERTIFIÉS

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS  
SUR CES EMPLOIS, VEUILLEZ  
COMMUNIQUER AVEC VOTRE CENTRE  
D'EMPLOI SUR LE CAMPUS AU 4 IÈME  
ÉTAGE DE L'ÉDIFICE TAILLON, PIÈCE 401.



Vendredi, venez danser au son de la meilleure musique alternative en ville!  
 Samedi le 16 avril "Super Party" organisé par les finissant(e)s de L'E.N.E.F.

Une présentation des Loisirs socio-culturels du Centre universitaire de Moncton

## MONTANARO DANCE • MEDIA INTÉGRÉ



LA THÉORIE DES THÉORIES

Le mercredi 13 avril 1988 à 20h30

A-119 amphithéâtre des Sciences de l'éducation, Centre universitaire de Moncton

9\$ (remboursement de 2\$ à l'entrée sur présentation d'une carte pour étudiant et étudiante, 65 ans et plus et 12 ans et moins)

